



REGLEMENT PARTICULIER

PRIX CYCLISTE GABRIEL CHEFIARE

Dimanche 31 Mars 2019

Itinéraire et horaires : Voir en annexe

Catégories : Cat. Rég. C1-2 3, JUNIOR, ESPOIR, PASS'CLISME D1 D2 (Hors dames).

Inscriptions : sur www.webservices.re jusqu'au vendredi 29 mars 2019 - 12h00.

- Par mail : ffcrun@orange.fr

Emargement : 11H00, au départ – Piscine du Port - Arrêt de l'émargement 15 minutes le départ.

Engagement : 8€ par coureur, +4€ / dossard si oublié.

→ **Votre Dossard FFC 2019 est obligatoire !**

Le dossard à gauche.

Consigne de sécurité : Il est demandé de respecter le code de la route ainsi que la propreté de l'itinéraire.

Voiture suiveuse : Une voiture suiveuse est autorisée par club (3 coureurs minimum). L'ordre des véhicules suiveurs sera établi par tirage au sort 30 minutes avant le départ. Numéro d'immatriculation à signaler obligatoirement aux arbitres lors de l'émargement.

Dépannage :

A pied et à droite de la chaussée tout le long.

La redoute, jusqu'à l'échangeur du pont VINH SAN

Ravitaillement : A partir du KM 30, sur le circuit UNIQUEMENT et à La redoute, jusqu'à l'échangeur du pont VINH SAN.

RAVITAILLEMENT INTERDIT SUR LA ROUTE DU LITTORAL.

Prix aux coureurs : Pas de grille Fédérale.

Récompenses : 3 premiers SCRATCH – 3 premiers JUNIOR – 1^{er} ESPOIR - 3 premiers D1 - 3 premiers D2 - 1^{er} VETERAN – 1^{er} VETERAN 2.

Arbitres : Karine DUDON, Philippe DE COTTE, Anthony CHEFIARE, Eddy GOULJAR, Jean-Denis GONNEAU, Daniel LAURET.

Arbitres Adjointes : Patrick HUET, Gianni ESPARON.

Délégué Fédéral : Pierrot NATIVEL.

Pour tout autre point se référer à la réglementation Fédérale (FFC).